



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|--|--|
| N°2018/SEPT/141 | OBJET : |
| Date du conseil municipal 24/09/2018 | DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) POUR L'ORGANISATION D'ECHANGES ENTRE LA COMMUNE DE SEELow (ALLEMAGNE) ET LA COMMUNE DE NANGIS DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT 2018 |
| Date de la convocation 17/09/2018 | |
| Date de l'affichage 01/10/2018 | |

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 17 septembre 2018.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Jacob NALOUHOUNA, Simone JEROME, Danièle BOUDET, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÈM, Jean-Pierre GABARROU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Stéphanie SCHUT.

Étaient absents représentés :

- Didier MOREAU représenté par André PALANCADE
- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Stéphanie CHARRET
- Anne-Marie OLAS représentée par Danièle BOUDET
- Charles MURAT représenté par Roger CIPRÈS
- Virginie SALITRA représentée par Mehdi BENSALÈM
- Karine JARRY représentée par Simone JEROME
- Michel VEUX représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Pascal HUE représentée par Alain VELLER
- Monique DEVILAINE représentée par Jean-Pierre GABARROU
- Serge SAUSSIER représenté par Catherine HEUZÉ-DEVIES

Étaient absents :

- Samira BOUJIDI
- Rachida MOUALI
- Malik TOUATI

Madame Sandrine NAGEL est nommée secrétaire de séance conformément à l'article 1802/20-2018-141-AI du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
à Paris le 27/09/2018
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

CONSIDERANT l'organisation d'échanges entre la commune de Seelow et la commune de Nangis pour l'accueil et le séjour de jeunes du 30 juillet au 6 août 2018,

CONSIDERANT que ce projet est subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine-et-Marne, via le dispositif Weedoo (plateforme participative),

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (26),

ARTICLE 1 :

SOLLICITE une subvention de 4000 € auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine-et-Marne, pour l'organisation d'échanges entre la commune de Seelow (Allemagne) et la commune de Nangis du 30 juillet au 6 août 2018.

ARTICLE 2 :

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document afférent à cette demande.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 25 septembre 2018.

Le Maire,



Michel BILLOUT

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20180927-D-2018-141-AI
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018